Exploitez les fonctionnalités de votre outil de diagnostic KTS BOSCH - Niveau 2 (diagnostic et pass-thru)

Présentiel

Public

• Tout intervenant souhaitant exploiter au maximum son outil KTS BOSCH à des fins de diagnostic et de réparation

Prérequis

• Avoir déjà pratiqué pendant plusieurs mois l'outil KTS BOSCH à l'atelier ou avoir suivi la formation niveau 1 (découverte et maintenance)

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

De 2 à 8 Personnes

Objectifs de la formation

- Acquérir les savoirs et savoir-faire permettant d'approfondir ses connaissances sur l'outil de diagnostic KTS BOSCH et sa base de données Esi-Tronic
- Etre capable de réaliser des opérations de diagnostic et de réparation sur véhicules légers et utilitaires, via l'application multimarques KTS BOSCH ou en mode Pass-Thru au travers des logiciels de diagnostic des constructeurs

Contenu pédagogique

LA THEORIE (en salle)

• ***La détection de défauts***
Généralités / Circuit ouvert ou court-circuit à la masse / Circuit ouvert ou court-circuit au plus / Détection des positions / Signal trop fort ou trop faible / Défaut rationnel

• ***Introduction au Pass-Thru***
La norme Euro 5 / Les bénéfices pour l'atelier / La politiques tarifaire / Matériel et Prérequis / Compatibilité des équipements BOSCH

• ***Installation et configuration de l'interface de diagnostic***
Installation de l'interface KTS BOSCH / Configuration de l'interface KTS BOSCH en mode Pass-Thru / Création du profil chez le constructeur / Téléchargement du logiciel constructeur / Achat de jeton ou de licence

LA PRATIQUE (en salle ou en atelier)

• ***Synthèse des principales fonctionnalités de l'interface KTS***
Infos véhicule / Diagnostic / Entretien / Manuels / Schéma de connexions / Erreurs connues / Equipement / Valeurs de travail / Aides et réglages KTS / Secure Diagnostic Access (SDA)

• ***Le Processus de diagnostic***
Les différentes étapes / synoptique général

• ***Opérations de diagnostic***
Diagnostic complexes sur véhicule, recherche documentaire dans Esi-Tronic, exploitation de l'oscilloscope et remise en conformité (plusieurs exercices)

• ***Exploitation des fonctionnalités Pass-Thru avec l'outil BOSCH***
Prérequis à l'installation et à l'utilisation du logiciel DiagBox (PSA) / Démarrage de l'application / Sélection du véhicule et mise en relation / Gestion moteur (essence/Diesel) / Recherche de pannes / Reprogrammation d'un calculateur / télécodage d'un calculateur / Pose d'accessoires et programmation de clés

Modalités d'accès à la formation

• Plan de formation

Modalités et méthodes

• Formation présentielle
• Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier

Compétences du formateur

• Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
• Double compétence technique et pédagogique

Moyens pédagogiques

• Diaporama d'animation
• Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
• Matériel et pièces pédagogiques

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

• Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances réalisé en début de stage
• Questionnaire individuel d'évaluation des acquis réalisé en fin de stage

Modalités d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

• Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

Formalisation à l'issue de la formation

• Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
• Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO

Personnnes en situation de handicap

• L'ensemble de nos formations sont accessibles à tout public, y compris les personnes en situation de handicap (PSH)
• Pour toute information, contactez notre référent handicap

Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

• Le jour du stage, le stagiaire devra se munir :
- d'une pièce d'identité
- de sa convocation de stage
- de vêtements de travail
- de chaussures de sécurité

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail